

Je soussigné(e) ....., Membre d'AMAP'ACHAMAMA, souscris un abonnement pour un **PETIT** ou **GRAND** panier (entourer votre choix) pour la saison Hiver 2014-2015 du mardi 21 octobre 2014 au mardi 31 Mars 2015, soit 22 semaines (**Pas de distribution de légumes les 23 et 30 décembre**). Cet abonnement me donnera droit à des légumes respectant la charte des AMAP. La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h30 Maison des Associations rue Brindejunc des Moulinais à Pleurtuit. Tout panier non récupéré sera remis au CCAS de Pleurtuit.

**Petit Panier****(22 X 10.00€=220 €)**

- 1 chèque de 220 € prélevé en octobre 2014
- 2 chèques de 110 € prélevés en octobre, décembre 2014
- 3 chèques de 80€ 70€ et 70€ prélevés en octobre, décembre 2014 et février 2015

**Grand Panier****(22 X 14,40€=316.80 €)**

- 1 chèque de 316.80 € prélevé en octobre 2014
- 2 chèques de 158,40 € prélevés octobre, décembre 2014
- 3 chèques de 105,60€ prélevés en octobre, décembre 2014 et février 2015

**Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr et Mme JOUQUAN, producteurs partenaires.**

**Engagements de Mr et Mme JOUQUAN, Producteurs partenaires :**

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, cultivés sans herbicides ni pesticides, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent, en quantité correspondante au partage, à parts égales de la récolte.
- Etre présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement.
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Expliquer le travail de la ferme et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

**Fait à Pleurtuit, le 16 septembre 2014****Les Producteurs****Mme et Mr JOUQUAN****Engagements des adhérents**

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Assurer une permanence de distribution par saison.
- Dans la mesure de mes moyens, assurer une journée d'aide à la ferme par saison.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

**Signature du Consom'acteur****Le Président  
Jean-Paul TOUDIC**